



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Présidence française du Conseil de sécurité des Nations Unies

Question au Gouvernement n° 4241

Texte de la question

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

M. le président. La parole est à Mme Nicole Le Peih.

Mme Nicole Le Peih. Depuis le 1er juillet, la France exerce la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette présidence a un parfum de reprise car, pour la première fois depuis la crise, l'ensemble des parties prenantes se retrouvent en présentiel. Ce retour à la normale devrait permettre de renouer avec le lien humain, essentiel à l'exercice d'une diplomatie efficace.

Sur la préservation de l'espace humanitaire – sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil –, la question du multilatéralisme sera cruciale. Dans les pays en guerre, la société civile est exsangue et les besoins humanitaires sont immenses. C'est le cas par exemple en Syrie, où l'on estime que les besoins humanitaires et médicaux ont augmenté de 20 % l'année dernière. Dans ce contexte, on ne peut que déplorer l'insécurité grandissante qui entoure l'action humanitaire. Rappelons-nous qu'il y a un an, six jeunes Français membres de l'association Acted perdaient la vie à Niamey, au Niger.

Le 17 décembre, à l'occasion de la conférence nationale humanitaire, le Président de la République a donc présenté plusieurs pistes de travail visant la protection du droit humanitaire. La mise en œuvre d'une réponse forte suppose une action concertée et multilatérale pour défendre ce droit et condamner plus fermement les agresseurs des travailleurs qui s'engagent. Dans la perspective des réunions prévues cette semaine, monsieur le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, pouvez-vous nous indiquer comment vous abordez les négociations ? Peut-on espérer des avancées décisives de la prochaine réunion du Conseil ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Puisque vous rappelez le drame d'août 2020, je rends à mon tour hommage, comme l'avait alors fait le Premier ministre, à nos compatriotes qui ont été assassinés dans le cadre de leurs activités humanitaires au Niger.

Vous l'avez dit : depuis le 1er juillet, la France préside le Conseil de sécurité des Nations unies qui se réunit à nouveau en présentiel. Jean-Yves Le Drian se rend d'ailleurs en ce moment même aux États-Unis, à Washington puis à New York, où il assurera cette présidence, qui sera consacrée à deux priorités.

Première priorité : la question libyenne, si importante. La stabilité du pays à laquelle nous consacrons nos efforts est essentielle pour la sécurité de l'environnement régional – le Sahel où nos forces sont engagées ; le Maghreb ; la Méditerranée ; l'Europe et la France puisque les menaces sécuritaires et migratoires, en grande

partie, sont directement liées à la situation libyenne. Nous devons utiliser la présidence du Conseil pour maintenir la pression afin de progresser sur deux points : le respect du processus électoral et du calendrier des élections qui doivent se tenir à la fin du mois de décembre ; l'application de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020.

La deuxième priorité de la présidence du Conseil de sécurité est précisément la préservation de l'espace humanitaire. Partout les crises ont accentué la pression sur les travailleurs humanitaires. À l'occasion de son déplacement, Jean-Yves Le Drian présidera une réunion ministérielle dont les travaux porteront sur deux thèmes principaux : chercher les voies et moyens du respect effectif du droit international humanitaire ; renforcer surtout la capacité d'action des travailleurs humanitaires par la formation et par la recherche de solutions pratiques pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Ce sont les deux idées que Jean-Yves Le Drian défendra à l'occasion de la réunion physique du Conseil de sécurité. (*Applaudissements sur certains bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Le Peih](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4241

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)